



UFNASE INFOS

UNION FEDERALE contre les NUISANCES de l'AEROPORT de STRASBOURG-ENTZHEIM.
Agrément préfectoral du 28 mars 2002 pour la protection de la nature,
de l'environnement et du cadre de vie.
BP 155 - 67834 Tanneries Cedex - Courriel : ufnase@aol.com

Novembre 2012



Alléger les taxes pour faire décoller le trafic !

Freiné jusqu'ici par des taxes plus élevées que sur les aéroports proches, le trafic de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim va-t-il redécoller ?

Les actionnaires de la SEA (Société d'Exploitation de l'Aéroport) ont décidé de subventionner durant quatre ans une relance du trafic local par la baisse des taxes d'aéroport :

CUS, Conseil Général et Région Alsace contribuent chacun cette année à hauteur de 425 000 €. La DGAC participe pour 1,3 million d'euros, la CCI pour 425 000 €. Le Conseil Général estime le besoin total en financement, sur trois ans, à 7 millions d'euros.

Avec plusieurs nouvelles destinations au départ de Strasbourg les compagnies TWIN JET, AIGLE AZUR et VOLOTEA, ont confirmé cet été un début de reprise.

Il convient de rappeler que la CUS a déjà attribué une subvention de 1,53 million d'euros en 2009 pour un programme d'investissements pour un impact direct sur le développement du trafic aérien, et que dans le cadre des OSP (Obligation de Service Public) des subventions ont soutenu de multiples destinations desservant des capitales européennes ... mais sans retombées significatives.

...mais Air France ne joue pas le jeu !

L'attrait que représente une réduction de 5 euros sur les taxes d'aéroport ne semble pas suffire à la compagnie pour rester compétitive face au TGV sur le trajet Strasbourg-Roissy.

Grande inquiétude de nos élus pour la vocation européenne de Strasbourg car nos députés européens vont devoir prendre le train. Grande inquiétude aussi pour les prévisions de développement du trafic et donc pour l'amortissement des subventions qui viennent à peine d'être accordées.

Pérenniser la fermeture de nuit

L'UFNASE demande la pérennisation du protocole qui encadre depuis 1998 les vols de nuit à l'aéroport de Strasbourg Entzheim. Partout en Europe les voix s'élèvent contre le trafic aérien nocturne.

Dans un rayon de 200 km, six grands aéroports sont désormais fermés de nuit : Strasbourg, Zurich, Mulhouse, Karlsruhe-Baden, Stuttgart, Francfort.

Inscrit dans la Charte de l'Environnement de l'aéroport, le Protocole d'Accord sur les vols de nuit est validé jusqu'en 2015. Il nous aura alors préservé durant 17 ans des nuisances sonores nocturnes. En termes de santé publique et de qualité de vie cela n'a pas de prix.

Si des aéroports tels que Francfort, avec 50 fois plus de trafic, sont en mesure de fermer la nuit, que signifie cette frilosité des autorités à statuer sur une interdiction définitive des vols commerciaux nocturnes à Strasbourg ?

Empreinte carbone sur Paris – Strasbourg :

TGV → 12 kg CO₂ /passager

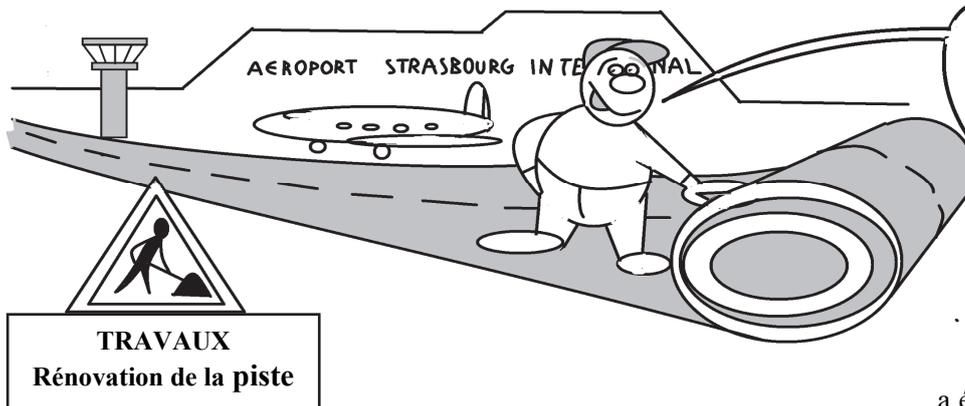
Avion → 187 kg CO₂ /passager soit 15 fois plus !

En 2006 un audit réalisé pour la CUS par l'agence CATRAM indiquait des axes possibles de développement du trafic de l'aéroport de Strasbourg. Le CESA (Conseil Economique et Social d'Alsace) les a repris dans ses conclusions en 2009 :

- Réduction des taxes aéroportuaires supérieures à celles des aéroports proches.
- Développement des vols charters et des vols vers le Maghreb.
- Allongement de la piste pour permettre des vols à pleine charge les jours de fortes chaleurs
- Assouplissement des plages de fermeture nocturne.

La réduction des taxes a eu lieu et de nouvelles destinations sont en voie d'élaboration.

Un assouplissement des plages de fermeture nocturne ou un allongement de la piste se heurteraient à l'opposition farouche des habitants riverains de l'aéroport.



Il y en a 600 mètres de trop !

Je vous les mets quand même ?

La DAC (Direction de l'Aviation Civile) a élaboré le nouveau plan de servitude pour l'aéroport de Strasbourg pour une piste de 3000 mètres de longueur alors qu'elle n'est que de 2400 mètres officiellement.

Lors de l'enquête publique, l'UFNASE et des associations de riverains se sont exprimées en affirmant leur opposition ferme à un futur allongement de la piste.

Si nos interventions n'ont pas empêchées le Commissaire Enquêteur d'avaliser ce projet, elles l'ont amené à questionner la DAC qui se défend d'avoir un quelconque projet d'allongement de la piste :

« Le projet ne vise en aucun cas à avaliser un projet d'allongement de la piste de 2400 mètres à 3000 mètres ... »

« En tout état de causes, il n'y a aucune volonté de la part de la DGAC de préparer par ce biais un futur allongement de la piste ».

Affaire à suivre...

Nouveau président à l'UFNASE

L'UFNASE a élu son nouveau Président, Christophe MICHEL, très engagé dans la vie associative locale.



Il succède à Marcel CLEMENT et à Francis ROHMER qui restent des membres actifs au sein du Comité Directeur et du bureau de l'association. La jeunesse et l'expérience sont alliées et portent nos revendications :

- fermeture nocturne de l'aéroport,
- pas d'allongement de la piste,
- pas de vols long-courriers.

« Un aéroport au service de Strasbourg et de sa région, respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des riverains ».



L'association ARBRES est adhérente à l'UFNASE depuis 1996 et participe chaque année à la CCE (Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport), ainsi qu'aux réunions de l'ACNUSA dont la dernière s'est tenue le 5 décembre 2012. (ACNUSA → Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires)